



Bessans
Haute Maurienne
Vanoise

COMPTE RENDU DE RÉUNION

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE ELECTRIQUE DE BESSANS

21 mars 2022 à 18h00

Présents : Alain LUBOZ, Emmeline VIALLET, Jean-Claude TRACQ, Maud SARRON, Marc VIENOT (en visio),

Personne absente excusée : Victor PERSONNAZ pouvoir à Alain LUBOZ
Françoise RENOUE, pouvoir à Emmeline VIALLET.

Secrétaire de séance : Maud SARRON

Le quorum est atteint.

Pour rappel objet de l'ordre du jour de la réunion :

- **Vote du budget de la régie.**
- **Délibération sur la durée des amortissements**

Le président Alain LUBOZ ouvre la séance avec la présentation par Marc VIENOT du budget primitif 2022, fonctionnement et investissement : 2.092.998 €

A noter une forte augmentation de l'électricité achetée à EDF.

Achat d'électricité par la régie

Réel 2021 : 575.545 €

Prévision 2022 : **1.000.000 €** pour faire face aux augmentations.

A l'échelon national, augmentation en moyenne de 4%. Pour rappel, la régie propose déjà une décote de 15% par rapport aux tarifs d'EDF.

La régie est en bonne santé financière avec un excédent de trésorerie de 930.000€

La régie est isolée et il y a des échanges en cours.

La question se pose alors de baisser les tarifs pour les habitants : serait-il judicieux de le faire ?

Après réflexion, non pour différentes raisons (augmentation des tarifs partout en France, baisser pour augmenter par la suite...Mieux vaut contacter une banque pour faire travailler l'argent.



Le contexte est favorable pour un reversement d'un excédent exceptionnel vers le budget principal de la commune.

Les autres dépenses de fonctionnement sont stables, à noter une augmentation des autres charges du personnel en prévision du recrutement d'un coordinateur multi-régies (+ 16.500 €)

TRESORERIE

Il ne semble pas raisonnable de conserver une trésorerie de 930.000 € tout au long de l'année 2022.

- 5% de perte de valeur due à l'inflation représenterait environ 46.000 €
- Il peut être intéressant de contacter une banque pour limiter la perte.
- Il faut sécuriser environ 730.000€
 - Une trésorerie minimum : environ 150.000€ pour les factures EDF/ENEDIS
 - Les déficits potentiels de la section fonctionnement environ 20.000€
 - Les investissements connus à court terme, voire moyen terme : environ 560.000 € (140.000 € pour les compteurs LINKY, 365.000 € pour la ligne HTA avec une subvention d'environ 10%, 30.000 € pour l'aire de jeux, 25.000 € pour des coffrets et des disjoncteurs)
- **Il reste 200.000 € à traiter.**

La question de reverser un excédent d'exploitation au budget principal de la commune est abordée. Cela permettrait de lancer, assez rapidement, des projets au niveau de la commune, pour le bien commun de tous, avec un endettement plus faible.

Cette proposition est acceptée, la somme de 200.000 € sera versée au budget communal après délibération.

VOTE :

Résultat pour le réalisé 2021 : pour 6 – contre 0 – abstention 0

Résultat pour le réalisé 2022 : pour 6 – contre 0 – abstention 0

Le budget est voté à l'unanimité

Délibération sur la durée des amortissements

A la demande de la trésorerie, la régie doit prendre une délibération sur la durée des amortissements, pour les réseaux, les transformateurs, les équipements de comptage ou de géolocalisation, les compteurs LINKY, les disjoncteurs, les coffrets, le véhicule, la nacelle, les études, le matériel informatique, les logiciels de facturation et les dépenses inférieures à 1000€

La proposition de durée d'amortissement est adoptée comme suit :

- Réseaux : 50 ans
- Transformateurs : 40 ans
- Equipement de comptage ou de géolocalisation : 20 ans
- Compteurs LINKY : 15 ans
- Disjoncteurs : 10 ans
- Coffrets : 10 ans
- Logiciels : 10 ans



- Informatiques : 5 ans
- Véhicules : 5 ans
- Etudes : 5 ans
- Dépenses inférieures à 1000 € : 1 an

VOTE : pour 6 – contre 0 – abstention 0

Questions diverses

Jean-Claude Tracq demande quel est le nombre de transformateurs sur la commune et si la régie a des transformateurs d'avance et comment la commune serait alimentée en cas de panne d'un transformateur.

Réponse Alain LUBOZ : lors des crues torrentielles de 2018, la ligne 20.000 Volts qui alimente le village a été coupée par une pelle mécanique, Christophe Lombard a aussitôt procédé à un délestage pour alimenter le village.

*Renseignements seront pris pour répondre à la question concernant les transformateurs.

NB* : réponse de Christophe Lombard

22 transformateurs sur la commune et 2 transformateurs d'avance, 1 neuf et 1 d'occasion, pour intervenir rapidement en cas de panne d'autant plus que la livraison d'un transformateur peut prendre plusieurs semaines.

*Le Président de la Régie Electrique de Bessans,
Alain LUBOZ*

